

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 08 JUILLET 2021**

**Délibération**  
n°2021.07.133

**Désignation d'un  
représentant de  
GrandAngoulême au  
Conservatoire national  
des arts et métiers  
(CNAM) de Nouvelle-  
Aquitaine**

**LE HUIT JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 juillet 2021

**Secrétaire de Séance** : Michel BUISSON

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** : Véronique ARLOT à Sophie FORT, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Thierry HUREAU à Marie-Henriette BEAUGENDRE, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Catherine REVEL à Véronique DE MAILLARD, Gérard ROY à Isabelle MOUFFLET, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Fabrice VERGNIER à Françoise COUTANT, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

**Excusé(s)** : Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Minerve CALDERARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Thierry HUREAU, Yannick PERONNET, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Fabrice VERGNIER, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021**

**DÉLIBÉRATION**

**N° 2021.07.133**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS (CNAM) DE NOUVELLE-AQUITAINE**

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) est un établissement public d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle dont le siège est à Paris. Le CNAM Nouvelle-Aquitaine est une association régionale, sous convention avec le siège, qui a pour objet d'organiser la mise en œuvre des missions du CNAM sur le territoire. Elle est administrée par un conseil d'administration et une assemblée générale qui orientent les activités du CNAM afin de répondre aux besoins des entreprises et des territoires.

Lors de la fusion des 3 CNAM (Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin), il a été constitué un Conseil représentatif des territoires avec un siège pour GrandAngoulême (tout comme pour les agglomérations de Grand Poitiers, Communauté d'agglomération de Niort, Bordeaux Métropole, Pau, Limoges Métropole et Brive).

Les orientations actuelles du CNAM, via son programme « Au cœur des territoires » vise à développer ses antennes (ou de nouvelles antennes) dans les villes de taille moyenne pour donner un accès équitable à la formation sur tous les territoires et lutter contre la métropolisation de l'enseignement supérieur. A ce titre, la présence des agglomérations dans les instances du CNAM est très importante.

Le Pôle « Economie Innovation et Enseignement Supérieur » de GrandAngoulême travaille régulièrement et en étroite collaboration avec le CNAM. Les principaux sujets de partenariat sont autour de l'enseignement supérieur, entrepreneuriat / incubation, vie étudiante, coopération de Recherche « Création Image Interactions Numériques - CIIN », Internationalisation.

Par ailleurs, le CNAM à Angoulême est engagé dans un projet visant à doubler ses effectifs au sein de l'école CNAM-ENJMIN en développant une licence Jeu vidéo 100% en ligne et en apprentissage pour aider les entreprises du secteur de l'image à trouver des développeurs dont la pénurie freine leur développement.

**L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,**

**Je vous propose donc :**

**DE DESIGNER** Jean-Jacques FOURNIE comme représentant de GrandAngouleme au conseil d'administration/assemblée générale du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) Nouvelle-Aquitaine.

**APRES EN AVOIR DELIBEREE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>19 juillet 2021</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>19 juillet 2021</b>